

AVIS DE PROROGATION DES DELAIS

La Direction Opérationnelle des Télécommunications -Illizi- informe l'ensemble des soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges relatif à l'avis de consultation nationale ouverte avec exigence de capacités minimales **N°010/2026** portant « **Etablissement d'un contrat à commandes pour la prise en charge de la restauration au profit de la direction opérationnelle des Télécommunications d'Illizi** » que la date limite de dépôt des offres a été prorogée jusqu'au **22/09/2026 à 12h00**, soit de **dix (10) jours** à partir du **14/09/2026**